

APPEL A CANDIDATURE

« COORDINATEUR TECHNIQUE DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE TETOUAN – ATDL » - - CONVENTION FAMSI, CUC ET ATDL -

Dans le cadre du *“Programme de développement local et coopération intégrale du territoire au Maroc, Mauritanie, Sénégal et Tunisie”*, financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale et Développement (AACID) et porté par le FAMSI, en partenariat avec les Communes de Tétouan et Chefchaouen et les Associations ADL y ATDL, entre autres.

Date limite de réception de candidatures : **31 Décembre 2015**

Le dossier de candidature doit être composé du **CV détaillé et une lettre de motivation**

En ce qui concerne la soumission des candidatures, les personnes intéressées doivent adresser un mail aux adresses E-mails suivantes :

yghailan@gmail.com ; sergio@andaluciasolidaria.org ; eva.gallardo.ext@andaluciasolidaria.org ;

Toute question ou information supplémentaire puisse être consultée par courrier électronique, sur les adresses e-mails susmentionnées.

TERMES DE REFERENCE DU POSTE

Intitulé de la mission : Coordinateur de l'Agence de Développement Local de Tétouan (ATDL)

Lieu d'affectation : Agence de Développement Local de Tétouan - ATDL
Commune de Tétouan (Région de Tanger Tétouan)

Durée de la mission : 1 an (Janvier – Décembre 2016)

1. CONTEXTE

Le *“Programme de développement local et coopération intégrale du territoire au Maroc, Mauritanie, Sénégal et Tunisie”*, est financé par l'AACID et porté par le FAMSI, en partenariat avec la Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur du Maroc, les Communes de Tétouan et Chefchaouen et les Associations ADL et ATDL, entre autres.

L'objectif spécifique est de renforcer les capacités institutionnelles des autorités locales pour contribuer à la qualité des politiques publiques de développement local et d'améliorer la gouvernance, via la promotion des

expériences d'implémentation des politiques publiques à partir des ressources endogènes des territoires et du travail en réseau véhiculé aux processus internationaux et à la coopération sud-sud, triangulaire et transfrontalière.

En Octobre 2011, s'est tenu à Séville le 1er Forum des Agences de Développement Economique Locale avec la participation de 47 pays, le soutien du Gouvernement régional de l'Andalousie, qui avait contribué financièrement à l'activité à travers du Service régional de l'emploi.

Parmi les principales conclusions du Forum, il a été mis en exergue le fait que le développement économique local doit faire partie des politiques publiques au niveau des programmes des gouvernements locaux et nationaux. La nécessité d'établir une stratégie de mise en réseau par le biais de la coopération décentralisée pour la promotion du DEL a été également souligné.

Ce rencontre avait comptait avec la participation des représentants du Maroc (DGCL, Conseil Régional de Tanger Tétouan et municipalités), Mauritanie (Direction Générale des Collectivités Locales, Programme Périclès et municipalités) et Sénégal (Municipalité de Dakar), entre autres, avec lesquels se sont tenues plusieurs réunions de travail où l'on a constaté l'intérêt partagé de promouvoir l'approche DEL dans leurs pays à travers des forums et des actions globales des villes.

Aussi au Maroc comme en Mauritanie et Sénégal les actions dans ce domaine ont été renforcées au cours des dernières années. Au Maroc, ce travail a été mené dans les régions du Nord en intégrant le travail au niveau national ; en Mauritanie sont les régions du Sud qui ont été accompagnées (Trarza et du Brakna, en intégrant également le travail à l'échelle nationale) et au Sénégal, avec qui les relations se sont intensifiées au cours des deux dernières années, à Saint-Louis et Louga.

Au Maroc, la formalisation de l'accord entre la Direction Générale des Collectivités Locales du Maroc (DGCL) et FAMSÍ permettra d'approfondir certaines questions telles que la coopération inter-régionale et le développement économique local.

Le Maroc a connu un important processus de décentralisation et de déconcentration administrative au cours de la dernière décennie qui lui conduit à l'adoption d'une Charte Communale en 2009 et, plus récemment, la Nouvelle Charte Communale de 2015, ainsi que l'adoption par référendum d'une nouvelle Constitution en 2011.

Ces textes accordent un pouvoir sans précédent aux Autorités locales et régionales, se trouvant aujourd'hui confrontées à l'élargissement de ses compétences et la disposition d'une normative très avancée, mais sans les moyens financiers suffisants pour accompagner cette démarche.

Ce processus de décentralisation et de déconcentration administrative a favorisé également un progrès dans la participation des citoyens et des acteurs de développement du territoire dans la chose publique. Certaines initiatives accompagnées pour la coopération décentralisée et préconisées par la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) tels comme les Plans Communaux de Développement, ont compté avec la participation de la société civile qui s'est vue impliquée dans le développement de leurs communes. Dans ce contexte, l'autorité responsable des autorités locales au Maroc, la DGCL et certains gouvernements locaux du pays, comme les Communes de Tétouan et Chefchaouen étudient la faisabilité de la création des ADELs

comme un outil pour stimuler le développement local et accompagner la mise en place des plans développement communal d'un point de vue économique.

Dans le cadre de la convention FAMSI-DGCL et du soutien de la coopération transfrontalière - POCTEFEX avait été créé la première Agence de Développement Economique Local (ADEL) de Chefchaouen, nommée AMDC (Agence Municipale de Développement de Chefchaouen). Avec le soutien de la convention AACID 2011 on avait pu compter avec un support technique, de planification et financière pour cette première ADL, y compris, une formation initiale. Le soutien aux PCD avait aussi eu lieu dans le cadre de cette convention, de par son importance dans la définition de stratégies territoriales et urbaines.

La création des ADELs au Maroc permettra de respecter les particularités économiques de chaque territoire à travers la promotion et mise en valeur. L'approche DEL à travers les agences définira de nouveaux mécanismes de participation et établira comme axes transversaux le respect de l'environnement, l'inclusion des politiques de genre et la bonne gouvernance.

L'ADL de Tétouan, s'ajoute donc à cette démarche, avec l'idée de pouvoir profiter de l'expérience existante à Chefchaouen tout en l'adaptant aux spécificités de la commune de Tétouan.

2. DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DU COORDINATEUR TECHNIQUE

Pour atteindre la bonne mise en place du projet, le coordinateur technique de l'ATDL devra assurer certaines responsabilités, à savoir :

- Le Coordinateur devra assumer une représentation institutionnelle de l'ATDL, lors de la tenue de l'ensemble d'activités du projet ;
- Le Coordinateur sera responsable d'encadrer l'équipe technique et administrative de l'ATDL tout au long du Projet afin d'assurer une correcte mise en place des activités de l'ATDL. A cet effet, des réunions hebdomadaires seront tenues entre le coordinateur et les membres de l'équipe technique ;
- Le Coordinateur doit assurer une communication fluide avec les acteurs de développement de la ville de Tétouan, notamment, pour les secteurs d'intervention de l'ATDL. Dans ce sens, il sera le responsable de convoquer les réunions d'information et concertation visant à l'élaboration des plans stratégique et opérationnelles de l'ATDL, sous une approche participatif, la mise en place d'activités de formation, de conseil, recherche, etc.
- Le Coordinateur sera responsable de superviser l'organisation des activités de l'ATDL et la production de l'ensemble des documents administratives, techniques et financiers.
- Également, le Coordinateur sera amené à rapporter régulièrement au Comité de Pilotage les avancements des activités ainsi que toute contrainte rencontrée ou attendue au niveau de la mise en place du Plan d'Action ;

- Le Coordinateur devra rester en contact permanent tant avec le Président de la Commune de Tétouan, le délégué du FAMSİ au Maroc, pour toute éventuelle sollicitation d'information ou intervention sur le terrain
- Chaque trois mois, le Coordinateur élaborera un Rapport qui détaille les avancements techniques de chaque activité et le mettra à disposition du Comité de Pilotage.

3. DESCRIPTION DES TACHES DU COORDINATEUR TECHNIQUE

En concertation avec le personnel du FAMSİ au Maroc et les équipes de la Commune de Tétouan, et le bureau de l'ATDL, le Coordinateur aura à assumer les tâches suivantes :

- Contribuer à l'application de l'approche du développement économique local dans la gestion de l'ATDL ;
- Contribuer à la dynamisation de l'ATDL, et à son essor en tant que espace de concertation et coordination entre les acteurs locaux concernés par le DEL à échelle communale ;
- Mener un cycle de réunions et ateliers avec les acteurs socio-économiques de la ville de Tétouan pour identifier sous une approche participative :
 - les secteurs d'intervention ;
 - les services de l'ATDL ;
 - les axes stratégiques de l'ATDL ;
 - les lignes directrices pour la planification stratégique et opérationnelle de l'ATDL ;
 - les thématiques de formation destinées aux entrepreneurs, PYMES et entrepreneurs de la ville ;
 - les indicateurs sectoriels d'évaluation de l'impact de l'ATDL ;
 - le répertoire des PYMES, entrepreneurs et coopératives ;
- Organiser des ateliers sectoriels et d'identification de potentialités pour le DEL au niveau de Tétouan ;
- Etablir les Comptes rendus des réunions techniques de suivi qui se tiendront dans le cadre de la mise en place du projet ;
- Etablir le DAFO des secteurs prioritaires d'intervention de l'ATDL ;
- Veiller à la mobilisation de fonds nécessaires à la mise en place des activités de l'agence, à travers le montage et soumission des projets auprès des bailleurs de fonds aussi nationaux qu'internationaux ;
- Superviser la gestion administrative et technique, ainsi que assurer la coordination générale des activités et services de l'ATDL ;
- Encadrer l'équipe technique et administrative de l'ATDL dans la mise en œuvre des activités du projet ;
- Etablir les rapports d'avancements et le rapport final du projet, ainsi que classer les justificatifs techniques de l'exécution de chaque activité, toujours avec l'appui de l'équipe de l'ATDL ;
- Rendre compte hebdomadairement au FAMSİ et trimestriellement au Comité de Pilotage de l'état d'avancement du projet ;
- Préparer et convoquer les réunions du Comité de Pilotage ;
- Etablir les Comptes rendus des réunions du Comité de Pilotage ;

- Identifier les acteurs potentiels du DEL au niveau de Tétouan et les répertorie pour les réunions et ateliers de concertations destinés à la mise en œuvre des actions de l'ATDL (formations, réunions, ateliers, séminaires, journées thématiques, échanges d'expériences, etc.) ;
- Assurer la mise en œuvre ponctuelle des activités du projet, telles que décrites dans le cadre logique et le calendrier du projet, en respectant les prévisions budgétaires et temporelles ;
- Garantir de façon générale la bonne justification technique et financière du projet avec l'appui de l'équipe technique et administrative de l'ATDL ;
- Se concerter avec les membres du Comité de Pilotage et FAMSÍ sur tout changement lié à la situation du projet et/ou au contenu de ses activités ;
- Veiller à garantir la visibilité de chaque partenaire qui participe à la réalisation du projet ;
- Elaborer des matériaux de diffusions et de communication et des matériaux de capitalisation ;
- Promouvoir et nourrir une approche participative et de dialogue interactif avec les acteurs impliqués dans ce projet, par le biais des activités de communication, des réunions présentielles ou par Skype et autres interfaces électroniques ;
- Assurer la couverture médiatique des événements du projet et sa visibilité par les différents médias locaux, nationaux, régionaux et internationaux ;

4. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac +4), de préférence en sciences économiques et gestion ;
- Avoir au minimum 6 ans d'expérience dans la coordination des projets de développement et coopération ;
- Avoir une connaissance spécifique dans l'accompagnement des PYMES et entrepreneurs ;
- Avoir une bonne connaissance des questions relatives au développement local et, plus concrètement, du Développement Economique Local (DEL) ;
- Prouver une expérience dans la coordination et gestion d'équipe ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'arabe, le français. La bonne connaissance de l'espagnol et anglais sera tenue en compte, mais pas de manière excluyente.
- Maîtriser l'outil informatique (Excel, Word, Powerpoint, internet et courrier électronique, etc.) ;
- Avoir une Connaissance de la zone d'intervention du projet et des acteurs concernés, notamment, des acteurs du secteur du développement économique local ;
- Avoir des capacités de synthèse, et de rédaction des rapports ;
- Avoir un permis de conduire ;

Le Coordinateur Technique doit avoir les Compétences clés suivantes :

- Professionnalisme : capacité de gérer les besoins en communication du projet, gestion et suivi des dossiers ; Aptitudes à la résolution de conflits et négociation ; Grande capacité de communication et représentation institutionnelle ; Capacité de conduite et suivi de travail communautaire ; Esprit d'équipe ainsi que d'initiative et dynamisme.
- Engagement pour le secteur du Développement Economique Local ;
- Planification et organisation : avoir des capacités d'organiser et d'exécuter le travail efficacement et dans les délais.
- Communication : capacités d'écrire de manière concise et claire et capacités de communiquer oralement et en écriture.

- Travail d'équipe : bonnes capacité interpersonnelle ; Grande capacité de gestion, coordination et dynamisation d'équipe de travail ;

5. RECRUTEMENT – LOCALISATION

Le Coordinateur Technique sera contractée pour la période allant du 15 Janvier au 30 Décembre 2016.

Par ailleurs, le Coordinateur sera recrutée par l'Association ATDL selon la normative marocaine régissant les contractassions par des associations locales.

Le poste sera basé à l'Agence de Développement Local de Tétouan, appartenant à la Commune Urbaine de Tétouan.